



COMMUNE DE TASSIN LA DEMI-LUNE

DIRECTION DES FINANCES ET DE LA COMMANDE PUBLIQUE
Service des marchés publics

AVIS DE MODIFICATION D'UN MARCHÉ PUBLIC

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur (et maître d'ouvrage) :

Ville de Tassin La Demi-Lune.

Correspondant : M. Pascal CHARMOT, Maire

Place Hippolyte Pérabut – B.P. 58 - 69 812 Tassin-La Demi-Lune Cedex

Tél. : 04-72-59-22-11 - Télécopieur : 04-72-59-22-33

Courriel : marchespublics@villettassinlademilune.fr / secretariat@villettassinlademilune.fr

Adresse Site internet : <http://www.tassinlademilune.fr>

SIRET VILLE : 216 902 445 00016.

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

Services généraux des administrations publiques.

Marché n°17-023

Objet du marché :

Travaux de couverture de 2 courts de tennis au Stade du Sauze à Tassin La Demi-Lune

Lot n°1 « VRD »

Marché signé par Monsieur le Maire le 22 mai 2017.

Marché portant visa préfectoral du 23 mai 2017 - Marché notifié le 1^{er} juin 2017.

Lieu d'exécution :

Stade du Sauze – Avenue du 11 Novembre 1918 - Tassin La Demi-Lune (69 160 - Rhône).

Mots descripteurs : Terrassement.

CPV : 45112500-0 – Travaux de terrassement.

Code NUTS : FR716 – avec nouvelle codification : FRK26.

Nom du titulaire : ASTEN.

SIRET du titulaire : 542 057 336 00662.

Modification de marché n°1

Modification apportée au marché public initial :

- 1) Une moins-value sur le marché due à l'arrêt de chantier suite à suspension immédiate ordonnée par le Tribunal Administratif en date du 20 septembre 2017 pour cause de

non réalisation de l'ensemble des prestations prévues pour un montant de – 11 990,02 € H.T. (soit – 14 388,02 € T.T.C. avec TVA à 20%) (confère état travaux non réalisés).

- 2) Une plus-value sur le marché due à l'arrêt de chantier suite à suspension immédiate ordonnée par le Tribunal Administratif en date du 20 septembre 2017 pour cause de réalisation de prestations non prévues pour un montant de + 10 670,00 € H.T. (soit +12 804,00 € T.T.C. avec TVA à 20%)

La remise en jeu des terrains de tennis et la protection des abords compris suite à l'arrêt du chantier du à la suspension immédiate ordonnée par le Tribunal Administratif en date du 20 septembre 2017 comprenant :

- La pose d'un filet entre les 4 courts à la fin de la première semaine d'intervention de LOSBERGER.
- La pose d'un filet sur les 3 autres côtés.
- La découpe des ferrillages, remblais des tranchées et le rebouchage des pieds de charpente en gravier.
- La repose du banc existant.
- Le revêtement stabilisé pour accès PMR.

Il est précisé que l'entreprise ASTEN devra bien veiller à la protection des ouvrages restant sur place et valider avec LOSBERGER le cas échéant toute intervention sur la charpente, notamment la pose du filet.

Durée modifiée du marché public : Sans objet.

Montant global forfaitaire initial du marché n°17-023 :
29 393,80 € HT soit 35 272,56 € TTC (avec TVA à 20%).

Montant de la modification de marché n°1 :
- 1 320,02 € H.T. (soit – 1 584,02 € TTC avec TVA à 20%)

Montant global forfaitaire initial du marché n°17-023 après modification de marché n°1 :
28 073,78 € H.T. (soit 33 688,54 € TTC avec TVA à 20%)

Soit une variation de – 4,49 % par rapport au montant global forfaitaire initial du marché.

Changement de titulaire : Sans objet.

Date de signature de la modification de marché n°1 par le représentant légal du pouvoir adjudicateur : 21 Juin 2018.

Date de notification de la modification de marché n°1 : 25 Juin 2018.